

3T ETANCHEITE

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros

Siège social : 6 place du Président Thomas Woodrow Wilson 31000 Toulouse.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 MARS 2025,
AU TITRE DE LA MODIFICATION
DE L'OBJET SOCIAL**

Le 03 MARS 2025,
A 14 heures,

Monsieur HIAB Yassine, associé unique et président de la société 3T ETANCHEITE, SAS au capital de 100 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 931 874 267, dont le siège social est situé à 6 place du Président Thomas Woodrow Wilson 31000 Toulouse, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire.

Présidence de l'Assemblée : Monsieur HIAB Yassine en sa qualité d'associé unique et président, préside l'Assemblée et constate que :

- Il est l'unique associé de la société,
- L'ordre du jour a été fixé conformément aux dispositions statutaires,
- L'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour : Modification de l'objet social de la société.

Exposé du Président : Le Président expose que l'objet social actuel de la société doit être modifié afin d'y inclure de nouvelles activités en lien avec le secteur du bâtiment. Il est donc proposé d'ajouter à l'article 2 des statuts les activités suivantes :

- Maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiments,
- Tous travaux de construction et de rénovation d'intérieur et d'extérieur dans le bâtiment.

Résolution adoptée : Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide, en sa qualité d'associé unique, de modifier l'article 2 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

Article 2 – Objet social

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Étanchéité,
- Maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiments,
- Tous travaux de construction et de rénovation d'intérieur et d'extérieur dans le bâtiment.

HY

Plus généralement, la société pourra réaliser toute opération économique, juridique, industrielle, commerciale, civile, financière, mobilière, immobilière, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou tout objet similaire, connexe ou complémentaire ou susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement.

La Société peut agir, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique, ou société, ou toutes autres sociétés ou personnes, et réaliser, sous quelque forme que ce soit directement ou indirectement les opérations rentrant dans son objet.

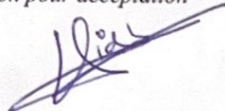
La Société peut également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes entreprises françaises et étrangères, quel que soit leur objet.

Pouvoirs : Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur HIAB YASSINE

Bon pour acceptation



Copie certifiée conforme par le Président

H.Y